



L'ÉCHO DE VILLEROY

Pour d'autres renseignements sur Villeroy, visitez le site www.municipalite-villeroy.ca !

À LIRE DANS CE NUMÉRO

Collecte des déchets volumineux	P.1
Recycler, un plus pour la communauté	P.1
Projet pilote pour le transport collectif	P.2
Message du Festival de la Canneberge	P.3
Élections municipales en novembre	P.3
Assemblée général du Comité 12-18	P.4

SITES INTERNET À CONSULTER

Corporation Villeraïne St-Philias
www.corporation-villeraïne.qc.ca

Coopérative de Solidarité de Villeroy
www.coop-villeroy.qc.ca

Collecte des déchets volumineux

L'enlèvement des déchets volumineux se fera **lundi le 21 septembre**, la même journée que la collecte régulière. Les déchets volumineux doivent être déposés la veille, au sol et non dans une remorque, le plus près possible du chemin, séparément des autres déchets.

Soulignons que les déchets volumineux comprennent les déchets occasionnels et encombrants qui proviennent d'usages domestiques, tels que meubles, poêles, piscine hors-terre, accessoires électriques. À l'exclusion des carcasses d'automobiles, des matériaux de construction ou rénovation, pneus ainsi que liquide (ex.: peinture, gaz et autre).

Recycler, un plus pour toute la communauté

La municipalité de Villeroy désire informer les citoyens qu'il est important de poursuivre l'habitude de recycler. En effet, cela rapporte des dividendes pour toute la communauté.

Le gouvernement du Québec accorde une subvention aux localités dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*. Cette initiative a été instaurée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Plus la quantité éliminée de matières résiduelles par citoyen est faible, plus la subvention est élevée. Selon les critères établis par le ministère, la population admissible pour Villeroy atteint 484 citoyens. Les calculs démontrent que l'élimination moyenne par année est de 277,18 kilogrammes par personne. La subvention

moyenne par habitant liée à la performance est de 0,78\$. La municipalité a donc reçu une subvention de 379,53\$ pour l'année 2008.

À titre de comparaison, la moyenne annuelle pour l'ensemble du Québec est de 386 kg par personne. La subvention est en moyenne de 0,63\$ par citoyen. C'est donc dire que la municipalité de Villeroy affiche déjà des moyennes plus élevées qu'ailleurs au Québec. Malgré ces bons résultats, il est important de poursuivre les efforts pour réduire encore davantage la quantité de matières résiduelles expédiée lors de la collecte des déchets. Plus nous recyclerons et plus la subvention accordée à la municipalité augmentera. Cet argent profitera à toute la communauté.

Projet pilote pour le Transport collectif

Comme le Transport collectif de L'Érable est utilisé chaque année par un bon nombre d'élèves, un projet pilote est mis sur pied pour la prochaine session. Notez que notre service ne s'adresse pas seulement aux étudiants. Nous remarquons une hausse importante de travailleurs.

En janvier 2009 l'axe de la route 116 a été ouvert aux résidents de Lyster et Laurierville qui manifestaient l'envie d'utiliser le transport collectif.

Étant donné le succès de ce nouveau parcours, le projet pilote propose aux résidents de St-Ferdinand, Ste-Sophie et à la Paroisse de Plessisville d'utiliser la ligne 165 vers Plessisville afin d'atteindre le relais au Dépanneur COOP IGA pour 7h20. L'autobus passe vers 7h30 à Princeville et à 7h50 à Victoriaville.

Certaines conditions s'appliquent afin que ce parcours soit développé. Il suffit simplement que chemin faisant nous ayons un nombre de 3 ou 4 personnes pour le mettre sur pied. Mais attention nous ajusterons nos points d'embarquement s'il y a lieu pour mieux desservir notre clientèle.

C'est possible à Villeroy également !

Pour ce qui est de la route de Villeroy et Notre-Dame-de-Lourdes, soit la ligne 265, le même scénario s'applique.

Le point d'embarquement est au Dépanneur 265. Nous pourrions prendre les gens chemin faisant et si vous aussi vous voyez passer nos véhicules taxis qui circulent identifiés par le

logo du transport collectif sur cette portion de territoire, le service s'arrêtera directement chez vous.

Le départ de Villeroy est prévu pour 6h45 et vous irez rejoindre l'autobus au point de relais à Plessisville pour 7h20 afin d'être transféré dans un autobus qui vous mènera vers votre institution d'enseignement. Le point d'arrivée sera Victoriaville.

Comme le service traversera les municipalités de Plessisville et de Princeville, les gens qui veulent se rendre dans ces municipalités pourront le faire en respectant les mêmes conditions.

Partenaires impliqués dans le projet

Tous ces déplacements sont offerts à un prix très abordable de 3\$ par billet, grâce à la participation financière des municipalités, du ministère des Transports et du Cégep de Victoriaville. Il faut aussi mentionner la collaboration de la Corporation de transport La Cadence, du Centre de Services de Santé et Services sociaux Arthabaska-Érable, ainsi que la Commission scolaire des Bois-Francs.

Pour information, communiquez au 819 362-2333 poste 244 ou au 819 362-3722.

RAPPEL

Pour la parution d'octobre 2009, vous avez jusqu'au 15 septembre pour faire parvenir vos textes. Il suffit d'envoyer le tout par courriel à l'adresse info@municipalite-villeroy.ca (Sébastien Gingras, éditeur)

Message pour les bénévoles du Festival de la Canneberge

Le comité organisateur règle présentement les derniers détails entourant la 15^e édition du Festival de la Canneberge. En prévision de cet événement qui se déroulera du 8 au 11 octobre 2009, l'organisation souhaite transmettre quelques renseignements aux bénévoles qui contribuent au succès du festival.

Cette année, il a été convenu de ne pas organiser une réunion à l'attention des bénévoles. Toutes les indications concernant la logistique des activités seront fournies par la personne responsable de chaque secteur.

Au cours des prochaines semaines, les responsables s'informeront de la disponibilité des bénévoles, en plus de transmettre plusieurs renseignements. Par ailleurs, un feuillet d'information sera remis à chaque

bénévole. Ce document résumera tous les détails à savoir avant la tenue de l'événement, notamment pour la sécurité sur le site et l'accueil des visiteurs.

Rappelons qu'il est possible de consulter la programmation du festival en visitant le site www.festicanne.ca ou en obtenant le dépliant promotionnel. Ce dernier est disponible dans divers commerces à Villeroy, ainsi qu'au bureau municipal.

Période de candidature pour les élections municipales

Cette année, pour la deuxième fois dans l'histoire du Québec, toutes les municipalités seront en élection. Le scrutin aura lieu le 1^{er} novembre 2009.

La période de mise en candidature débutera le 18 septembre. Les candidatures pourront être reçues jusqu'au vendredi 2 octobre prochain à 16h30.

Où trouver le guide de candidature ?

Les formulaires seront disponibles au bureau municipal, durant les heures d'ouverture. Les gens pourront se rendre sur place du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h à 17h.

Les gens intéressés peuvent communiquer avec la présidente d'élection au 819 385-4605 pour obtenir *Le guide à l'intention des personnes qui désirent se porter candidats ou candidates lors des élections municipales.*

Une foule de renseignements sur Internet

Il est possible de consulter le site Internet www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca pour en savoir davantage.

Ce site a pour objectif de démystifier le milieu municipal et de familiariser le citoyen avec le rôle et les tâches de l' élu municipal.

Il vise aussi à accompagner toute personne qui souhaite poser sa candidature. Il permet enfin à l'électeur de s'informer sur l'ensemble de la procédure électorale et, plus particulièrement, sur l'exercice de son droit de vote.

SEPTEMBRE 2009

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Collecte des matières résiduelles

Lundi 7 septembre 2009

Déchets seulement

Lundi 14 septembre 2009

Récupération seulement

Lundi 21 septembre 2009

Déchets seulement

Lundi 28 septembre 2009

Récupération seulement

Dates à retenir

Mardi 8 septembre 2009

Séance du conseil municipal
19h30 à la Salle de l'école

Samedi 12 septembre 2009

Souper gastronomique du Festival de la Canneberge
Activité pré-festival (sur réservation)
Dès 18h30 à la Salle Firmin-Roy (église)

Mardi 15 septembre 2009

Assemblée générale du Comité 12-18
À compter de 19h
Local du Comité 12-18 (sous-sol de l'église)

Vendredi 18 septembre 2009

Début de la période de candidature
www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

Lundi 21 septembre 2009

Collecte des déchets volumineux

Assemblée générale du Comité 12-18 de Villeroy

Le Comité 12-18 de Villeroy tiendra son assemblée générale le mardi 15 septembre 2009. L'événement aura lieu à compter de 19h au local du comité, au sous-sol de l'église.

Les adolescents sont recherchés pour être administrateurs du Comité 12-18. Selon les règlements du comité, tous les jeunes âgés entre 12 et 18 ans, demeurant à Villeroy, sont membres de ce comité jeunesse. Chacun peut donc participer à l'assemblée générale.

La participation des jeunes est très importante pour assurer la mission du comité. Vous êtes attendus en grand nombre lors de l'assemblée.

À LIRE LE MOIS PROCHAIN...

- Informations à propos de la tenue des élections municipales
- Renseignements concernant la 15^e édition du Festival de la Canneberge
- Semaine de prévention des incendies